

Action CGT-CAUE 11 mai 2026

Texte pour prise de parole SNEA-CGT

L'architecture est, plus que jamais, d'intérêt public !

Le Syndicat national des écoles d'architecture CGT-Culture est heureux de pouvoir, aujourd'hui, être présent pour affirmer haut et fort son soutien aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et à leurs salarié·es.

Alors que la loi sur l'architecture s'apprête à fêter ses 50 ans, les choix politiques détricotent un des rares outils qui portent à bout de bras un service public de l'architecture. Pourtant, les enjeux contemporains d'aménagement durable, de transition écologique, de sobriété foncière ou de réhabilitation architecturale sont plus que jamais d'intérêt public. Au quotidien, les CAUE offrent aux territoires une ingénierie locale, technique et culturelle pour y faire face. Ils constituent un échelon fondamental pour promouvoir la qualité du cadre de vie pour toutes et tous, notamment auprès des petites communes aux moyens humains et financiers limités.

Être présent aujourd'hui, c'est pour nous l'occasion de rappeler la qualité du travail qui est effectué par l'ensemble des salariés des CAUE. Les écoles (que ce soit les agentes et agents, les étudiantes et étudiants) sont redevables à de nombreux égards aux CAUE, qui restent souvent leur contact privilégié avec les territoires et leurs acteurs. Confortés par une présence locale de longue date, et par la complémentarité de leurs actions, nous nous appuyons régulièrement sur l'expertise des CAUE.

- Les architectes, les urbanistes, les paysagistes des CAUE sont des actrices et acteurs privilégiés dans la mise en place de dispositifs pédagogiques, notamment lors des ateliers *in situ*.
- Les ressources produites par les CAUE, qu'elles soient historiques, pédagogiques, analytiques, sont fondamentales pour les travaux de mémoire comme pour investir les nouveaux territoires de projet.
- Les CAUE contribuent régulièrement aux rencontres scientifiques ou aux jurys, apportant aux débats une lecture fine et située des enjeux contemporains.
- Enfin, ces dernières années, les CAUE ont accompagné les développements de la recherche dans les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage, que ce soit en valorisant la production scientifique produite dans les écoles, la rendant ainsi accessible aux élus, aux habitantes et habitants, aux professionnels ou aux jeunes publics, ou que ce soit en accueillant des thèses de doctorats inscrites dans des problématiques locales et en prise avec les enjeux contemporains.

C'est au regard de l'importance du rôle des CAUE et de la complémentarité de nos missions que plusieurs Conseils d'administration, à commencer par celui de la Normandie, ont voté des motions de soutien aux CAUE.

Nous le réitérons, nous, agentes et agents des ENSA-P, demeurons des actrices et acteurs du service public de l'architecture comme les salarié·es des CAUE. La défense de la qualité du cadre de vie est un combat commun !